

Pourquoi adhérer ?

> **Adhérer**, c'est **bénéficier** d'un réseau de proximité pour mieux diriger mon entreprise

L'Union des Entreprises du Finistère est à mon écoute et m'aide au quotidien

- Vous recherchez une information, une aide ou un accompagnement ?

Dans le domaine social notre service juridique vous répond immédiatement !

- Vous avez besoin de rentrer en contact avec une autre entreprise, avec l'administration, avec un élu, vous avez un dossier bloqué dans une administration ?

L'Union des Entreprises vous ouvre les portes

- Vous avez un problème syndical ?

L'Union des Entreprises connaît les leaders des organisations du Finistère

- Vous avez besoin de faire passer une contre visite médicale à un de vos salariés ?

L'Union des Entreprises a 3 médecins conventionnés

L'Union des Entreprises me représente dans les organismes paritaires

- Au conseil de Prud'hommes,
- Dans les Commissions de recours amiables de l'URSSAF et de la CPAM,
- Au tribunal des affaires de Sécurité Sociales,
- Dans les Services de Santé au Travail, à Pôle emploi, au Fongecif, à l'Université...

Adhérer à l'Union des Entreprises du Finistère c'est soutenir et travailler avec nos représentants dans les instances du département ou de la région pour des dossiers gagnants.

L'Union des Entreprises me permet d'élargir mon réseau et multiplie mes contacts avec les dirigeants

- L'Union des Entreprises m'invite à des réunions thématiques et conviviales pour partager mes expériences réussies et m'inspirer de celle des autres.
- L'Union des Entreprises s'inscrit résolument dans une démarche de réseaux en favorisant une action partenariale avec les chambres consulaires et les différents acteurs économiques.
- L'Union des Entreprises me donne la possibilité de rencontrer le Procureur, le Préfet, le Directeur du Travail, de l'Équipement, de la Concurrence... Ils participent à nos réunions.

L'Union des Entreprises du Finistère m'informe régulièrement de l'actualité des entreprises et me donne l'occasion de participer au développement économique local en sollicitant mon avis sur les dossiers qui me concernent.

> **Adhérer**, c'est aussi **renforcer** le poids des entreprises bretonnes

L'Union des Entreprises du Finistère adhère à l'Union des Entreprises - Medef Bretagne. Forte de l'implication des 4 départements et des principales fédérations professionnelles régionales, elle défend les entreprises sur les dossiers stratégiques (la "charte de progrès" qui prévoyait une conditionnalité des aides économiques du Conseil Régional, l'écotaxe, le TGV, la fiscalité, le CESR...)

> **Adhérer**, c'est enfin **encourager** l'action du MEDEF national pour un environnement plus favorable au développement de nos entreprises

- **Le Medef est un interlocuteur privilégié des décideurs et des pouvoirs publics.**
En toute transparence, le MEDEF mène notamment une action permanente le lobbying à l'Assemblée Nationale afin de faire valoir le point de vue de l'entreprise.
- **Négociations interprofessionnelles :**
réforme du code du travail, représentativité, formation...
- **Fiscalité :** IFA, TVTS, TLPE, taxe professionnelle, écotaxe, taxe carbone...

Si ces raisons d'adhérer ne suffisent pas, sachez que nous avons aussi besoin de vous :

- **Pour bénéficier de votre expérience de chef d'entreprise**
utile à notre vivier de mandataires pour l'avenir
- **Pour nous faire remonter vos problèmes**
et nous permettre ainsi d'être très représentatif de l'économie locale
- **Pour changer l'image de l'entreprise**
auprès de nos concitoyens et notamment dans les relations avec le monde de l'éducation

Ensemble, nous ferons évoluer nos entreprises dans le Finistère